

le journal

Fédération FO de la métallurgie



www.fo-metaux.org

Les experts de la formation syndicale

A l'occasion du séminaire des formateurs fédéraux qui s'est tenu à Paris les 19 et 20 décembre, FO Métaux revient sur cette activité essentielle et toujours en pleine évolution pour notre organisation.

Alstom - p.7
Inquiétudes sur l'avenir du groupe

Handicap - p. 9
FO sur la brèche

Rétrospective 2017 - p. 18
Les fruits du développement

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,88 euros

SMIC brut mensuel : 1498,47 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 321 euros par mois

(pour l'année 2018 : 39 852 euros)

Coût de la vie :

+0,1 % en novembre (+0,1 % hors tabac);

+1,2 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1 % hors tabac).

Chômeurs : 3 483 600

(catégorie A, publiés le 24 novembre 2017)

Indice de référence des loyers :

126,46 (3^{ème} trimestre 2017).

Taux d'intérêt (18 décembre) :

-0,36 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Les experts... de la formation syndicale 4-6

7 Actualité sociale

Airbus Saint-Nazaire : débrayage contre le stress au travail 7

Alstom : inquiétudes sur l'avenir du groupe 7

8 Actualité syndicale

PSA Hérimoncourt : la force de la communication 8

UMV : la maîtrise du terrain 8

Handicap : FO sur la brèche 9

Métaux de Châlons-en-Champagne : passage de témoin 10

RRG Bordeaux : le développement continue 10

USM du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine : préparer l'avenir 14

Coordination Bio-Habitat : un futur à construire 14

USM du Puy-de-Dôme : FO toujours plus forte 15

Jean-Claude Mailly chez Renault Sandouville 15

USM de Haute-Marne : le renouvellement 16

Les Métaux se coordonnent dans les Bouches-du-Rhône 16

USM de Savoie : l'esprit de conquête 17

USM du Cher : une motivation de fer 17

18 Infos

Rétrospective 2017 : les fruits du développement 18-19

Avis : l'efficacité en marche 20

Arrêtons de pénaliser les retraités ! 20

21 Vos droits

Les statuts du syndicat 21

22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Intéressement, participation... Oui, mais d'abord les salaires !

Le temps passe vite et nous sommes déjà en 2018 ! A l'occasion de cette nouvelle année, la Fédération FO Métaux et toute l'équipe fédérale vous présentent ainsi qu'à vos familles et pour celles et ceux qui vous sont cher-e-s, leurs vœux de santé et bonheur. Dans un premier temps, nous pouvons, et comme nous sommes dans la période des vœux, souhaiter une meilleure répartition des richesses avec en priorité des augmentations générales et individuelles pour l'ensemble des salarié-e-s. Tout en sachant qu'au-delà des vœux, c'est une revendication FO de FO Métaux et qu'elle se concrétise bien souvent dans le cadre des négociations salariales par des accords signés par vos délégués syndicaux FO dans les entreprises.

Dans le cadre des réformes voulues par le président de la République, le 6 décembre, le gouvernement a lancé une concertation avec les partenaires sociaux sur la réforme des dispositifs de participation et d'intéressement en faveur des salariés. En principe, l'objectif est de faire bénéficier un plus grand nombre de salariés du mécanisme de partage de la valeur sous forme de participation et d'intéressement ou d'un autre dispositif d'épargne salariale. Les dispositifs d'épargne salariale « devraient » donc être étendus à la majorité des salariés, y compris pour les salariés des petites et moyennes entreprises.

Le gouvernement souhaite également simplifier les dispositifs et améliorer la transparence de l'information en matière d'épargne salariale au bénéfice des entreprises et des salariés. Cette réforme devrait être intégrée au projet de loi pour la croissance et la transformation des entreprises, et devrait tenir compte des travaux de la concertation et de ceux du Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié (COPIESAS), dont la réunion est prévue ce mois-ci.

FO Métaux est favorable à une extension de ces dispositifs à l'ensemble des salariés, qui doivent effectivement bénéficier du partage de la valeur ajoutée des entreprises, à condition que ces dispositifs ne viennent pas contrecarrer les augmentations salariales négociées et conclues dans les entreprises. En effet, pour FO Métaux, ces dispositifs sont aléatoires et ne sont versés que si les entreprises font des résultats, alors que les salaires sont des ressources sûres et versées tous les mois. Nous préférons mettre en garde le gouvernement afin qu'il ne réponde pas aux chants des sirènes de certains employeurs, qui au nom de la compétitivité et de la seule logique du coût du travail, souhaitent ce genre de dispositifs au détriment des augmentations générales et individuelles.

Sur le plan économique, la situation des entreprises s'est améliorée et nous demandons à nos syndicats de continuer à revendiquer, négocier et contracter des augmentations générales et individuelles qui garantissent et augmentent le pouvoir d'achat des salarié-e-s. Pour FO Métaux, c'est un juste retour aux salarié-e-s qui contribuent, par le fruit de leur travail, à la richesse des entreprises. C'est aussi une façon de reconnaître les savoir-faire et compétences des salarié-e-s, dont les entreprises ont besoin pour relever les défis industriels. L'attractivité salariale de l'industrie est plus que jamais nécessaire pour défendre notre industrie et nos emplois.

Pour toutes ces raisons, notre revendication prioritaire demeure « augmenter le pouvoir d'achat » de l'ensemble des salarié-e-s relevant des secteurs de la Fédération. Nous les appelons à venir nous rejoindre pour renforcer nos positions en adhérant à FO Métaux !



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Les experts... de la formation syndicale

Être un syndicaliste efficace, c'est d'abord être un syndicaliste bien formé. Face à un environnement social et juridique toujours plus complexe et plus mouvant, la foi militante ne suffit plus : le syndicalisme est devenu une affaire de professionnels. C'est autour de cette idée que notre Fédération propose depuis la fin des années 90 un ambitieux dispositif de formation de ses militants qu'elle fait sans cesse évoluer pour coller au plus près aux problématiques rencontrées par les métallos FO sur le terrain. Retour sur une activité incontournable à l'occasion du séminaire des formateurs fédéraux qui s'est tenu à Paris les 19 et 20 décembre.

Quand ils arrivent en ville, nul n'entend retentir la musique des Who. Ils ne sortent pas d'étonnantes lunettes de soleil en toutes circonstances. Leurs « punchlines » ne sont pas écrites par des scénaristes et ils ne recueillent pas d'indices à examiner au microscope. Ce sont pourtant des experts... de la formation syndicale. Tous bénévoles au service d'une des priorités de notre Fédération, ils assurent jour après jour, session après session, la formation des militants FO. Si FO Métaux a décidé d'organiser son propre cursus de formation -complémentaire de celui de la Confédération-, c'est que notre Fédération a constaté le besoin des métallos d'avoir accès à une formation davantage orientée vers le développement syndical mais aussi les préparant mieux à évoluer syndicalement dans leur environnement avec les informations et les savoirs les plus actualisés possible, en fonction des évolutions législatives, sociales et économiques, afin de se positionner au plus près de leurs attentes et pratiques au quotidien. Parmi les caractéristiques majeures de la formation « made in FO Métaux » : le réalisme. Bien consciente que sans pratique la théorie ne vaut rien, l'équipe de formation a depuis longtemps choisi d'amener les stagiaires à utiliser directement les savoirs qu'ils acquièrent durant les sessions au travers de mises en situation très concrètes qui font appel à leur sang-froid, leur pragmatisme et leur réactivité qu'à la mobilisation de leurs nouvelles connaissances. « La Fédération propose un parcours complet de formation au gré de l'investissement et des responsabilités des militants, avec plusieurs niveaux de progression » résume le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, également en charge de la formation fédérale. Dans ce souci de modernité et d'adaptation permanente qui caractérise le dispositif, la formation syndicale fédérale devrait franchir en 2018 une nouvelle étape majeure suite aux profondes modifications du code du Travail engendrées par les ordonnances Macron. « C'est un enjeu considérable pour notre organisation, confie Jean-Yves Sabot. Il nous faut adapter au mieux et au plus vite l'ensemble du parcours à un environnement qui change considérablement et dont la mise en place du Comité Social et Economique (CSE) n'est que l'aspect le plus visible. » Voilà pourquoi l'ensemble des for-



Le succès de la formation ne se dément pas !

ma-
teurs fédéraux se retrouvait en séminaire à la Fédération les 19 et 20 décembre : continuer de plancher sur la question afin de proposer une offre adaptée dès les premières semaines de 2018, mais aussi faire le bilan de l'existant, des difficultés rencontrées comme des initiatives les plus efficaces, le tout en lien avec le service juridique de la Fédération. Plus largement, cette session d'échanges permet de faire un bilan de l'année écoulée, de peaufiner le plan de formation de l'année à venir, notamment sur la répartition des formateurs sur les différents stages et sur les modifications du parcours de formation qui seront appliquées l'année suivante ou qui sont en gestation à plus long terme, et de partager la réflexion sur cette activité essentielle pour notre Fédération. Seule boussole de cette démarche : répondre toujours mieux aux demandes des militants, mais aussi les accompagner dans une démarche d'extension de leurs compétences qui dépasse le seul champ syndical. Cette préoccupation passe par la mise en place de partenariats pertinents avec le monde universitaire. « Nous travaillons notamment avec l'université d'Aix-Marseille, qui nous accompagne dans nos formations « expertes », et nous expérimentons avec celle de Paris-Dauphine sur la base d'une VAE (validation des acquis de l'expérience) qui permettrait à certains de nos militants d'accéder à une formation diplômante, s'enthousiasme Jean-Yves Sabot. Pour celui ou celle qui, par exemple, aurait arrêté plus tôt que voulu ses études et se serait investi dans le syndicalisme, ce serait la possibilité de valider toutes les compétences acquises dans ce cadre par un Master 2. »

Le dossier

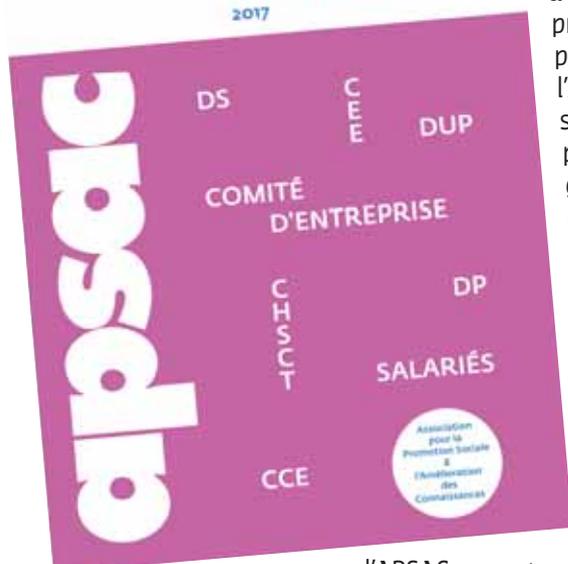
Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot avec une partie de l'équipe des formateurs: Mohamed Dali, Serge Ramos, Jean-François Ansel, Renaud Mailly, Gérard Ramirez, Nathalie Caille, Michel Gatto, Vincent Bonnier, Pierre Bridel, François Huguet, Jean-Philippe Clairon, Gérard Ciannarella, Christophe Duault-Lambert, Manquent Eric Devy, Christophe Cloppet, Willy Flore, Sylvain Ferrara et Antoine Pires.



Dans la formation syndicale, l'évolution est la norme et se veut toujours au service de l'humain : l'innovation est en effet au cœur de la philosophie de la formation et chaque année voit sa part de nouveauté proposée aux métallos FO. L'année 2015 avait par exemple vu la mise en place d'une version du niveau 1 du parcours fédéral (journée d'accueil puis stage « Nouveaux élus/Nouveaux responsables ») sur-mesure pour les services de l'automobile, tenant compte des spécificités conventionnelles du secteur. En 2016, c'était une formation « USM » rénovée qui avait été inaugurée dans le Grand Est. Au congrès fédéral de La Rochelle, la Fédération avait innové en proposant un programme de formation très complet aux militants en dehors des séances plénières, animé par les formateurs fédéraux et des partenaires de notre organisation. En 2017, les journées d'information ont rencontré un succès mérité et, face à la demande, elles devraient se poursuivre et s'amplifier en 2018.

Et l'attrait de la formation fédérale ne se dément pas ! Depuis l'informatisation de la base de données de notre organisation, à la veille de l'an 2000, et sa réorientation vers le développement syndical, le centre de formation de FO Métaux a accueilli chaque année près de 600 militantes et militants dans ses sessions de formation et a fêté son 10 000^{ème} stagiaire lors du congrès fédéral qui s'est tenu à La Rochelle en mai 2016. Seul regret de l'équipe : ne compter qu'une seule femme dans ses rangs... « Mais avec la féminisation croissante des équipes, assure Jean-Yves Sabot, nous comptons accueillir des militantes motivées pour rejoindre l'équipe de formation fédérale. »

Vous reprendrez bien un peu de formation ?



Parallèlement et indépendamment du parcours de formation fédérale existe un cursus complémentaire permettant d'approfondir certains points, que ce soit dans le cadre d'un mandat ou d'une thématique précise. C'est l'APSAC (Association pour la Promotion Sociale et l'Amélioration des Connaissances) qui intervient alors pour proposer des modules accompagnant les militants dans l'exercice de leurs mandats et répondant notamment à des obligations légales de formations, par exemple sur le CE ou le CHSCT, pour lesquels elle dispose des agréments officiels. Organisme de formation professionnelle mis en place par notre Fédération et par ailleurs présidé par son secrétaire général Frédéric Homez,

mandats. Revenant sur la vocation de l'APSAC, Frédéric Homez explique : « Les enjeux actuels contraignent désormais les représentants du personnel à anticiper pour ne pas subir. Nous voulons leur donner les moyens de cette anticipation. Nous souhaitons ainsi leur permettre à travers les stages de devenir de véritables acteurs du dialogue social, de crédibiliser leur action et d'asseoir leur audience pour mieux servir et défendre les salariés. Nous leur transmettrons les savoirs et savoir-faire incontournables leur permettant d'être force de proposition, d'alimenter ou bâtir la politique contractuelle et conventionnelle. Tous les représentants du personnel (Elu CE, DP, DS, CHSCT) trouveront donc avec l'APSAC une réponse à leurs attentes, qu'il s'agisse de former les nouveaux élus ou d'actualiser leurs connaissances. » En effet, face aux mutations techniques et juridiques de plus en plus fortes et rapprochées dans l'entreprise et dans le fonctionnement des IRP, qui impactent fortement le travail syndical, mieux vaut être prêt ! Acquérir ou remettre à jour des savoirs et des pratiques via la formation des salariés et des représentants du personnel aide donc à améliorer la qualité et l'impact du dialogue social dans l'entreprise.

l'APSAC permet notamment de conventionner les formations auprès de CE, même auprès des employeurs dans le cadre des plans de formation des entreprises. Plus globalement, elle intervient (avec le concours d'experts professionnels sélectionnés) sur les formations liées aux IRP et aux

A fond la formation !

Pour militer efficacement, mieux vaut être formé. Les militants FO l'ont bien compris, comme le montre le succès du parcours de formation fédérale, auquel ils sont nombreux à participer tous les mois. La preuve en images dans FO Métaux !



Formation « Identité sociale et professionnelle des cadres » à Paris.



Formation NE/NR à Nantes.



Formation « Relations professionnelles » à Aix-en-Provence.

Airbus Saint-Nazaire : débrayage contre le stress au travail

Chez Airbus, quand FO parle, la direction écoute. Et quand notre organisation appelle au débrayage, des solutions sont très rapidement trouvées, comme cela a été le cas hier à Saint-Nazaire. Si les métallos FO sont ravis de disposer de carnets de commande bien remplis, la montée en cadence – plus d'un avion par jour sur les chaînes de l'A320 ! – pour tenir les délais génère une augmentation de l'absentéisme et un mal-être croissant parmi les salariés dans plusieurs ateliers, en particulier ceux de l'A320 et A350. Le syndicat FO Airbus Saint-Nazaire, largement majoritaire, a donc appelé le 28 novembre « à la mobilisation devant la direction tous les salariés qui se sentent concernés par ce mal être au travail », de 10 h 30 à 11 h 30, pour les quart du matin et journée, de 14 h à 15 h pour les quart de l'après-midi, et une heure en

fin de quart pour les salariés de nuits. « On ne cherche pas la rupture avec la direction mais quand le dialogue n'avance pas, il faut prendre la souffrance en compte et agir », a expliqué Frédéric David, secrétaire du syndicat FO.

Une délégation FO a été reçue le jour-même par le directeur des ressources humaines et le chef du personnel du site. La direction a accepté dans la foulée la mise en place de deux enquêtes analyses sur la situation du stress au travail. La première devrait être menée par un cabinet extérieur au sein de l'atelier A350. La seconde devrait être réalisée en interne par le CHSCT pour l'A320. Un CHSCT extraordinaire a d'ailleurs eu lieu la première semaine de décembre. « On devrait avoir du concret d'ici deux mois », conclut Frédéric David.

A l'appel de notre organisation, plusieurs centaines de salariés d'Airbus Saint-Nazaire ont débrayé le 28 novembre, pour dénoncer le stress au travail.



Les métallos FO d'Airbus quelques jours avant le débrayage, lors de leur assemblée générale.

Alstom : inquiétudes sur l'avenir du groupe

Les métallos FO d'Alstom se sont retrouvés devant le ministère de l'Économie, à Bercy, le 30 novembre, pour faire entendre leurs inquiétudes quant à l'avenir de l'entreprise ferroviaire dans le cadre de la fusion avec Siemens, qui menace les sites et les emplois.

FO et les autres syndicats d'Alstom ont appelé à une journée de grève ce jeudi 30 novembre, avec un rassemblement devant le ministère de l'Économie à Paris avec un mot d'ordre : le maintien de tous les sites français et des emplois qui y sont rattachés dans le cadre de la fusion avec Siemens, annoncée fin septembre. Les métallos FO craignent que ne soient réalisées des économies d'échelle via la suppression de doublons dans la nouvelle entité, au détriment de la partie française.

Pour notre organisation, l'État a « renié les engagements qu'il avait pris au moment de la vente » des activités énergie d'Alstom à General Electric, qui étaient de « devenir actionnaire de référence pour garantir le maintien des emplois ». Lors de leur récente rencontre avec les conseillers du ministre de l'Économie, les métallos FO ont



d'ailleurs déploré que les assurances données sur le maintien des sites et des emplois ne dépassent pas le stade oral. « Nous voulons des garanties fermes et écrites », ont expliqué les membres de la délégation.

PSA Hérimoncourt : la force de la communication

Les métallos FO de PSA Hérimoncourt se sont retrouvés le 7 décembre pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Michael Faucompre, et en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du DSC adjoint Pierre Contesse, du secrétaire de l'USM du Territoire de Belfort Pascal Pavillard et de la secrétaire de l'UD25 Rachel Messousse. Ils ont fait le point sur la situation du site et sur ses perspectives.

L'année 2017 n'aura pas été de tout repos pour les salariés de PSA Hérimoncourt, site spécialisé dans la remise en état de moteurs et les boîtes de vitesses. Entre la fin du contrat avec Ford et des problèmes récurrents de fournisseurs, le climat social s'est dégradé du fait d'un ballotement permanent des personnels de production, qui a même fini par s'étendre au personnel administratif dans les bureaux. Si les métallos ont pu se reposer en partie sur la commission de suivi du climat social dont la mise en place a été obtenue par notre organisation, il n'en reste pas moins que les inquiétudes demeurent nombreuses quant à l'avenir. Sur ce point, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik a rappelé que des leviers de croissance existaient pour le groupe PSA et pour le site d'Hérimoncourt : « Avec la récente annonce de PSA d'une prochaine fabrication de moteurs électriques en partenariat avec Leroy Somer et les réattributions d'activités en France suite au rachat d'Opel, les perspectives ne manquent pas », a-t-il expliqué.

Des explications, les métallos FO de PSA Hérimoncourt ont en d'ailleurs beaucoup donné aux adhérents et aux salariés cette année. Comme l'a expliqué Michael Faucompre, le nouveau site Internet du syndicat ([www.fo-](http://www.fo-herimoncourt.fr)



[herimoncourt.fr](http://www.fo-herimoncourt.fr)) a rencontré un large succès avec le développement de son contenu informatif. Cette soif d'informations a également conduit au lancement d'un autre support, La lettre des adhérents, destinée en priorité à ces derniers mais également accessible aux salariés, et qui propose un point mensuel sur les actions du syndicat et de notre organisation. Laurent Smolnik n'a pas manqué de souligner la pertinence de ces initiatives avant de conclure par un point sur les changements qui attendent les métallos avec la prochaine mise en place du CSE (Comité Social et Economique).

UMV : la maîtrise du terrain

Le syndicat FO UMV (groupe PSA) a organisé son assemblée générale le 8 décembre. Réunis à Valenciennes autour de leur secrétaire Eric Denaene et en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du DSC Christian Lafaye et du secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie, les métallos FO ont pu faire le point sur l'action de FO et les dossiers qui les attendent dans les mois à venir. Toujours dans l'attente de l'annonce d'une nouvelle boîte de vitesses automatique de dernière génération qui pourrait être attribuée à leur site, les métallos d'UMV, près de Valenciennes, n'ont pas caché leurs inquiétudes sur le devenir de leur site lors de leur assemblée générale du 8 décembre, sans oublier les espoirs découlant du rachat d'Opel en termes de retombées d'activités. Ils ont d'ailleurs pu se féliciter de la négociation et de la signature par FO de l'accord NEC (Nouvel Elan pour la Croissance), qui apporte des réponses concrètes en matière de production, d'embauches et de rémunération. Ils se sont également réjouis du bon accord d'intéressement signé cette année, avant de se pencher sur le prochain défi de taille qui les attend : les élections professionnelles de 2019. Bien décidés à mettre au point une stratégie de terrain permettant de couvrir l'ensemble du site et des collègues, ils ont profité des discussions de cette assemblée générale avec Laurent Smolnik pour affiner leurs priorités.

Le secrétaire fédéral a salué le dynamisme de l'équipe syndicale, qui a accueilli de nouveaux membres pour se rajeunir et se féminiser sans pour autant mettre les anciens à



l'écart. « Quand on voit cette équipe qui allie aussi bien l'énergie et l'expérience, a-t-il déclaré, rien d'étonnant à ce que FO grandisse si bien chez UMV ! » Il a conclu par un point sur la mise en place à venir du CSE, sur les positions confédérales et fédérales dans la récente réforme du code du Travail, ainsi que sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, pour lequel il a révélé que FO Métaux allait renforcer sa communication et prévoir des réunions d'informations.

Handicap : FO toujours sur la brèche



Où en est-on de l'accessibilité des bâtiments, tant publics que privés, aux personnes en situation de handicap ? La question, qui était un des points forts de la 18^{ème} Journée Nationale Travail et Handicap FO, était posée. Elle risque de le rester encore un moment. Car les travaux ont permis de déboucher notamment sur un constat inquiétant : celui de l'absence de données statistiques fiables, ce qui empêche de mesurer l'effectivité de la mesure prévue par la loi de 2005. De plus, les reports successifs de la mise en place des « Agendas d'Accessibilité Programmés » en ont considérablement ralenti le déploiement. Et la question se pose bien au-delà des seuls bâtiments ; accessibilité au numérique, à la formation professionnelle, aux logements... « La prise en compte de ces besoins reste encore à ce jour extrêmement faible, a déploré Anne Baltazar. L'accessibilité est à ce jour trop peu... accessible. » Autant dire que si le handicap reste l'une des priorités affichées par le Gouvernement, alors il y a fort à faire !

Facteur de discrimination

Permettre l'accessibilité dans son ensemble reste un vecteur fondamental pour l'insertion, le maintien dans l'emploi ainsi que l'accompagnement des travailleurs handicapés dans leur emploi, surtout quand on sait que près de 500 000 chômeurs sont des personnes en situation de handicap et que le taux de chômage des demandeurs d'emploi handicapés est de 18 %, soit le double du taux de chômage tout public. « Aujourd'hui, les personnes en situation de handicap sont victimes d'un a priori et on leur demande bien plus qu'à d'autres, de prouver

leurs compétences, ajoute Lionel Bellotti, ce qui revient à leur imposer un handicap supplémentaire face au marché du travail. Il faut commencer par changer les mentalités ! » Un changement d'autant plus urgent qu'une récente étude du Défenseur des Droits de l'Homme le démontre clairement : le handicap est le deuxième facteur de discrimination à l'embauche, derrière l'origine et juste avant l'âge... Cette question de l'âge est d'ailleurs, pour FO Métaux, intrinsèquement liée à celle du handicap. En effet, les projections démographiques montrent que d'ici 2030 près d'un quart de la population aura 65 ans ou plus, dont une bonne partie sera encore active, et concernée par les mêmes problèmes d'accessibilité que les personnes en situation de handicap. « Quand on répond aux besoins des salariés handicapés, résume Lionel Bellotti, on crée du mieux-vivre pour l'ensemble de la population. »

En conclusion des travaux, Anne Baltazar a rappelé que pour notre organisation, l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle sur la question de l'emploi des personnes handicapées demeure une priorité. Lionel Bellotti voit pour sa part dans les négociations en cours sur la formation professionnelles des possibilités prometteuses : « Pour l'apprentissage, la limite d'âge tombe dès lors qu'on s'adresse aux salariés en situation de handicap, explique le secrétaire fédéral. Il y a là des pistes sous-exploitées et il faut absolument que les négociations sur la formation professionnelle intègrent un volet handicap et apprentissage. » Au niveau de la Fédération FO de la métallurgie, un groupe de travail sur cette thématique devrait prochainement voir le jour autour du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, regroupant notamment les membres de la délégation FO Métaux à cette journée nationale Handicap & Travail.

Avec près de 400 participants –représentants syndicaux, institutionnels, associatifs et des représentants de la société civile– réunis autour de la secrétaire confédérale Anne Baltazar, la 18^{ème} Journée Nationale Travail et Handicap FO a été un véritable succès. Le point avec le secrétaire fédéral Lionel Bellotti, qui menait la délégation FO Métaux, comprenant notamment le secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie, le coordinateur adjoint FO Safran Julien LePape, Philippe Le Ny, délégué syndical FO Koné, Isabelle Gobert, secrétaire de l'USM 57, ou encore l'ancien secrétaire général du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne Denis Bieber et l'ancienne secrétaire fédérale Marie-Josée Millan.

Métaux de Châlons-en-Champagne : passage de témoin

Le syndicat des Métaux de Châlons-en-Champagne a réuni ses troupes pour son assemblée générale le 14 novembre. Réunis autour de leur secrétaire Bernard Pilot, qui passait ce jour-là la main, et en présence du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, les métallos FO ont affiché leur détermination à faire grandir FO dans un département en souffrance.

Terre d'implantation traditionnelle de FO, la région champenoise a longtemps eu au sein de son ancienne préfecture un syndicat de la métallurgie FO puissant. Et si, à l'image de l'industrie, il a été affaibli, il fait toujours partie des structures qui comptent sur le terrain et continue de fédérer les métallos, comme l'a montré l'assemblée générale du 14 novembre. Avec près de 20 sections syndicales – une belle performance pour une seule agglomération ! –, le syndicat des Métaux de Châlons-en-Champagne affiche un dynamisme remarquable que son équipe veut préserver. C'est pourquoi son secrétaire historique, Bernard Pilot, a décidé de passer la main au terme d'une très longue carrière militante. Après avoir assumé de nombreuses responsabilités au sein de notre organisation, tant au niveau fédéral que confédéral, « c'était un challenge que de parvenir à une relève à la hauteur de l'histoire de notre syndicat. Je peux aujourd'hui passer la main avec sérénité », a-t-il déclaré en félicitant son successeur Christine Auger. Déjà engagée au sein de l'UL de Châlons-en-Champagne et de l'UD51, cette militante venue de Bronze Alloys a su s'assurer du soutien d'une nouvelle équipe rajeunie et motivée pour l'accompagner dans sa nouvelle mission.

Les discussions ont montré la forte motivation des syndicats pour développer notre organisation et, plus lar-



gement, s'impliquer aussi dans la vie de l'USM. Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot s'est réjoui de ce passage de relais réussi et, après un point sur l'actualité nationale de notre organisation, a félicité les métallos pour leur appréhension des enjeux et défis de leur syndicat, tant présents qu'à venir.



*Marie-Jeanne Baudoin, Bernard Pilot
et Christine Auger.*

RRG Bordeaux : le développement continue

Les quatre établissements bordelais de Renault Retail Group se sont retrouvés pour l'assemblée générale de leur syndicat le 8 novembre autour de leur secrétaire Yannick Dubois, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'USM de Gironde et des Landes Stéphane Martegoute et du DSC FO RRG Eric Gajac, par ailleurs membre du syndicat. L'occasion de faire le point sur la position de notre organisation au sein du réseau et sur ses projets. L'union fait la force. Si une structure a bien mis cette formule en œuvre, c'est RRG Bordeaux, où les équipes FO des quatre établissements de l'agglomération bordelaise (Bruges, Mérignac, Bordeaux Maye et Pessac) se sont regroupés au sein d'un seul syndicat, qui tenait son assemblée générale le 8 novembre. La syndicalisation a tenu une place importante dans les discussions. Bien que largement majoritaires avec près de 53 % des voix, les métallos FO ont à cœur de poursuivre leur progression et savent que les marges ne manquent pas : ils ont réalisé leur impressionnant score en n'étant présents que sur trois établissements sur quatre. « Nous allons au contact et travaillons dur pour présenter des listes sur Bruges, où nous ne sommes pas représentatifs, explique Yannick Dubois. Nous progressons depuis des années et entendons bien continuer de la sorte. » La recette du succès ? Une présence quotidienne et une détermination qui ont imposé FO comme référence dans l'information et la défense des salariés.

La question de l'information a également occupé une large partie des débats. Les échanges avec Stéphane Martegoute se sont poursuivis avec Jean-Yves Sabot à son arrivée et ont été largement consacrés à l'actualité nationale de notre organisation, et plus particulièrement aux ordonnances de réforme du code du Travail et à leur impact sur les organisations syndicales. Alors qu'une partie des décrets se fait encore attendre, les participants ont fait le point sur les changements à venir et la meilleure manière de les anticiper. Les discussions ont permis de répondre aux craintes et aux inquiétudes des métallos FO, qui sont aussi celles des salariés. » Dans cette optique, une réunion d'information FO sera d'ailleurs organisée par l'USM le 18 janvier. Enfin, les participants ont évoqué les élections professionnelles qui les attendent pour la fin 2018 et la nécessité de s'y préparer dès maintenant.



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

1942

70 ans de pratique contractuelle
et conventionnelle

70^{ème} anniversaire de la Fédération

[FO Métaux souhaite une très bonne année]
à tous les métallos et à leur famille.

**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**



USM du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine : préparer l'avenir

Les métallos bretons se sont retrouvés à l'UD de Rennes le 4 novembre pour l'assemblée générale de l'USM 35/56. Réunis autour de leur secrétaire Pierre Contesse, en présence des secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Gérard Ciannarella et du secrétaire général de l'UD35 Fabrice Le Restif, ils ont fait le point sur les activités de la structure et sur les moyens de lui donner un nouveau souffle.

Parker, Safran, Norma, Sanden, Manitou, Clemsy, etc. Les différents secteurs de la métallurgie étaient bien représentés lors de l'assemblée générale de l'USM du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine

qui s'est tenue le 4 novembre. Si la petite équipe de l'USM participe efficacement aux très nombreuses réunions départementales, elle a cependant plus de difficultés à mener à bien ses ambitions sur le terrain du développement malgré une solide volonté de faire grandir notre organisation. Dans son rapport d'activité, Pierre Contesse a souligné la nécessité d'arrêter un plan d'action, de disposer d'outils et de moyens afin de repartir à la conquête des territoires.

Gérard Ciannarella a rappelé les objectifs de notre Fédération en matière de développement et a assuré les métallos du soutien de notre organisation. Il a également confirmé qu'il reviendrait voir les métallos FO bretons pour un travail en profondeur sur ces thématiques afin de préparer l'avenir, de régénérer l'équipe



et de poser les bases d'une belle expansion. Paul Ribeiro a ensuite pris la parole pour un point sur les dossiers nationaux qui occupent notre organisation, notamment la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie. Il n'a pas caché les difficultés du dossier et le fait que FO défendait bien souvent seule des éléments comme les conventions collectives territoriales ou la prime d'ancienneté mais était déterminée à ne rien lâcher pour que les droits des salariés continuent d'être défendus dans le cadre du futur dispositif. Les échanges ont aussi porté sur la réforme du code du Travail et ont permis de rappeler les positions de la Fédération dans ce dossier avant que les métallos FO ne concluent en se donnant rendez-vous le 22 novembre pour la journée des USM à Paris.

Coordination Bio-Habitat : un futur à construire

Les métallos FO de Bio-Habitat, spécialiste du mobile-home, se sont retrouvés en coordination dans les locaux de notre Fédération le 14 novembre. Autour du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, ils ont examiné les moyens de faire grandir notre organisation dans l'entreprise et d'incarner le renouveau syndical.

La fusion de trois acteurs majeurs du mobile-home O'Hara, IRM et Bio-Habitat sous le nom de ce dernier en 2015 a rebattu les cartes au niveau syndical. Pour les métallos FO du groupe, présents sur les implantations de Luçon (Vendée) et de Beaucaire (Gard), il est plus que temps de redonner à FO toute sa place chez Bio-Habitat ; une conviction partagée par Paul Ribeiro, d'où la tenue d'une coordination le 14 novembre. « Tout le monde est d'accord sur la nécessité de partir à la conquête des autres sites, qui emploient 800 salariés, explique le secrétaire fédéral, mais pour cela il faut se préparer sérieusement. » Alors que la mise en place des nouvelles instances syndicales est dans tous les esprits, autour de la déléguée syndicale centrale Christelle Renaud et du délégué syndical Eric Beaugard, les métallos FO de Bio-Habitat ont donc fait connaissance, ont examiné les implantations, fait l'état des forces en présence et ont commencé à s'organiser pour muscler l'existant tout en préparant leur arrivée sur les sites où FO n'est pas encore présente.

Dans les mois à venir, ils mettront au point un plan de développement précis, tout en ayant recours au parcours de formation fédérale, qui a prouvé son efficacité pour un militantisme efficace. « Il faudra être prêt pour les élections professionnelles qui se tiendront



en 2018, résume Paul Ribeiro, et ils savent que cela ne s'improvise pas. » Les métallos sont d'autant plus décidés à faire renaître FO chez Bio-Habitat que tous les sujets concernant les salariés doivent être pris à bras le corps, condition de travail, sécurité, pénibilité, organisation et ils gardent également en mémoire les difficiles négociations salariales de ces dernières années dans un groupe qui pourtant marche bien, et savent que pour faire évoluer positivement il faut un syndicat « réformiste et exigeant », un syndicat FO Métaux Bio Habitat fort pour peser...

USM du Puy-de-Dôme : FO toujours plus forte



« Le développement est notre priorité » : tel est le credo autour duquel les métallos FO du Puy-de-Dôme se sont retrouvés le 15 novembre pour l'assemblée générale de leur USM, en parfaite cohérence avec le mot d'ordre de notre Fédération. Permanences, réunions régulières avec les syndicats, lancement d'un compte Facebook mais aussi participation à toutes les initiatives de communication de FO Métaux et de la Confédération FO : l'USM 63 n'a pas ménagé sa peine pour faire grandir notre organisation. L'équipe de l'USM a également effectué un travail considérable en assurant la présence de FO dans toutes les instances et négociations départementales, assumant un rôle de fer

de lance de la concertation et défendant toujours au mieux l'industrie et les intérêts des salariés. Enfin, l'USM est allé à plusieurs reprises sur le terrain pour soutenir les équipes qui en avaient besoin, notamment chez AREF ou Aubert&Duval, sans oublier la création de plusieurs implantations. Pour mener à bien ces nombreuses activités qui contribuent au rayonnement et à l'attractivité de notre organisation, le secrétaire adjoint de l'USM Georges Boyer, par ailleurs ancien secrétaire, a décidé de passer la main à Laurent Delaval, afin de maintenir le dynamisme de l'équipe et d'assurer la continuité de ses efforts. Gérard Ciannarella a d'ailleurs salué le développement de l'USM dans le département et a enjoint les métallos de poursuivre ce travail, notamment en recourant comme ils ont déjà su le faire à la formation fédérale. Alors que l'année 2018 sera synonyme de changements suite aux ordonnances Macron, le secrétaire fédéral a souligné la nécessité de prêter une attention particulière à la préparation des élections professionnelles pour récolter dans les urnes le fruit de leurs efforts sur le terrain.

Les métallos FO du Puy-de-Dôme se sont retrouvés à l'UD de Clermont-Ferrand le 15 novembre pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Gilles Chambas, et en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD63 Frédéric Bochard. Ensemble, ils ont fait le point sur l'action et les perspectives de notre organisation dans le département.

Jean-Claude Mailly chez Renault Sandouville

Le 28 novembre, l'équipe syndicale FO de Renault Sandouville et son secrétaire Vincent Lefrancois ont accueilli une délégation nationale FO composée du secrétaire général de notre Confédération Jean-Claude Mailly, du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, de la déléguée syndicale centrale FO Renault Mariette Rih et du secrétaire de l'UD76 Yanis Aubert. Lors de la visite du site, ils ont pu échanger avec les salariés et la direction sur la récente évolution de l'usine.

Le site Renault de Sandouville est revenu de loin, et c'est en bonne partie grâce à FO, comme a pu le constater la délégation FO conduite sur le site par Jean-Claude Mailly et Frédéric Homez le 28 novembre.

Venus sur place à l'invitation de l'équipe syndicale FO emmenée par son secrétaire Vincent Lefrancois, ils ont pu constater l'impact de l'accord de compétitivité signé par notre organisation en 2013 et renouvelé en 2017. Au moment des premières discussions sur le sujet, le site était dans un état alarmant et se désertifiait. Aujourd'hui, il est brillamment passé du haut de gamme à la fabrication d'utilitaires. L'usine a évolué et s'est profondément transformée avec l'automatisation d'une partie de ses installations. « Cela prouve que tout est possible mais surtout que nous avons eu raison de négocier et de signer ces accords sans lesquels le site aurait probablement disparu », a commenté le secrétaire fédéral Laurent Smolnik. Aujourd'hui, Sandouville tourne presque à plein régime et sort 130 000 véhicules par an. Chaque année se traduit par de nouvelles em-



bauches ; pas moins de 240 ont été réalisées en 2017 et ce n'est pas fini ! Le site accueille également une véritable école de formation aux questions de sécurité au travail par laquelle passent tous les nouveaux arrivants avant de rejoindre leurs postes. L'initiative pilote, qui pourrait bien être déployée à l'avenir sur d'autres sites du groupe au losange, est très apprécié des salariés, comme les responsables nationaux FO ont pu s'en rendre compte lors de leurs échanges au cours de cette visite très réussie.

USM de Haute-Marne : le renouvellement

C'est un programme chargé qui attendait les métallos FO de Haute-Marne le 10 novembre à l'UL de Saint-Dizier, où ils se sont retrouvés pour le congrès de leur USM autour de leur secrétaire Hervé Guillemain, qui passait la main à cette occasion, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UL de Saint-Dizier Gêrôme Sergent et de la secrétaire générale de l'UD52 Dominique Perchet.

Avec pas moins de 21 syndicats dans le département, presque tous présents au congrès de leur USM le 10 novembre, notre organisation bénéficie d'une bonne représentativité dans ce territoire qui ressent toujours durement la crise. Le tour de table sur les entreprises a montré de grosses inquiétudes chez Hachette&Driout ainsi que chez Etilam, entre baisse d'effectifs et carnet de commandes trop bas. Même si des sites comme celui de Ferry Capitain tirent leur épingle du jeu, les métallos FO déplorent un climat morose. Ils n'en restent pas moins déterminés à faire grandir notre organisation pour mieux défendre l'industrie et les salariés, et ont procédé à un renouvellement de leurs instances en ce sens. William Olivo a ainsi succédé à Hervé Guillemain, en retraite depuis un an, à la tête de l'USM. Salué par les métallos pour son action, l'ancien secrétaire a assuré les membres qu'il continuerait d'agir pour notre organisation, restant notamment membre du



bureau de l'USM. Deux secrétaires adjoints ont également été nommés afin d'assurer une couverture large de ce vaste département. « Ce congrès a été particulièrement utile et informatif, mais a également remis l'USM en ordre de bataille pour le développement », a estimé le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, qui est intervenu pour une mise au point attendue sur les ordonnances Macron mais aussi sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de William Olivo (secrétaire), Jean-Christophe Hayer et James Taillandier (secrétaires adjoints), Ludovic Pointaux (trésorier) et Laurent Lesolleu.

Les métaux se coordonnent dans les Bouches-du-Rhône

Le 18 octobre, à l'Union locale de Martigues, les responsables des quatre syndicats des Métaux des Bouches-du-Rhône se sont retrouvés autour du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella. Objectif de la rencontre : tisser de nouveaux liens pour une plus grande cohérence d'action au service du développement de notre organisation.

Département fortement industrialisé, les Bouches-du-Rhône figure aussi parmi ceux comptant un grand nombre d'implantations FO et tirant, en termes de représentativité, notre organisation vers le haut. Si l'USM y tient un rôle central, quatre syndicats de localité - Istres, Vitrolles, Marseille et La Ciotat - assurent pour leur part la cohésion d'un nombre grandissant de sections syndicales. En les réunissant en coordination le 18 octobre autour du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella, accompagné par le secrétaire adjoint de l'USM Gérard Ramirez, David Thourey (ArceorMittal Fos-sur-Mer) et Gérard Gatto (Airbus Helicopters Marignane), membres du bureau de l'USM, avait à cœur de revenir avec leurs responsables sur plusieurs points fondamentaux et de favoriser les échanges entre métallos FO du département.

Après un rappel de l'articulation entre Fédération, USM, syndicats de localité, syndicats d'entreprise et sections syndicales, Gérard Ciannarella a fait le point sur les critères de représentativité, et notamment la tenue régulière d'assemblées générales pour les structures syndicales ainsi que la transparence financière. Dans ce département au



maillage très dense, les métallos FO se sont également penchés sur le découpage géographique de leurs sphères respectives d'action afin de cibler leurs actions avec toujours plus de précision. Enfin, après une synthèse sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, le secrétaire fédéral a présenté aux participants le plan de développement mis au point par notre Fédération ainsi que les bonnes pratiques recensées en ce domaine.

USM de Savoie l'esprit de conquête



CDPR, Texchira, Socla, Citroën, RFF, Ugitech, Prodiact, Jugand Autos, Peugeot, ABB... Malgré une géographie qui ne facilite pas les réunions, les métallos FO étaient venus nombreux à Chambéry pour l'assemblée générale de leur USM, le 8 novembre. Comme l'a rappelé le secrétaire de l'UD Pierre Didio, notre organisation est la deuxième du département et les métallos FO n'y sont pas pour rien. Ils entendent d'ailleurs poursuivre le développement de FO, entre autres par la mise en place d'un plan coordonné avec notre Fédération et de journées d'actions départementales dans la métallurgie.

Le rapport présenté par Didier Taupelet l'a montré, les métallos FO de Savoie sont particulièrement présents dans les différentes instances et négociations départementales et s'impliquent fortement pour la défense des droits des salariés, en particulier sur les salaires. Il a d'ailleurs été convenu de faire un point régulier aux représentants syndicaux FO sur les prochaines négociations salariales paritaires au niveau du département.

Nathalie Capart a ensuite pris la parole pour un tour d'horizon des dossiers qui mobilisent notre Fédération au niveau national, notamment la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie. Elle est également revenue sur la teneur de la journée des USM de la région Rhône-Alpes, prolongeant son propos par un échange avec les participants autour des méthodes de développement de notre représentativité dans le département. Les discussions se sont achevées par une réflexion sur les ordonnances réformant le code du Travail et leurs premières conséquences, comme la mise en place des CSE dans les entreprises...

Le bureau élu

Le nouveau bureau élu est composé de Didier Taupelet (secrétaire), Eric Debeauvais (secrétaire adjoint), Jean-Yves Piccoli (trésorier), Bernard Brennet (trésorier adjoint) et Marc Bourdon (archiviste).

Les métallos FO savoyards se sont retrouvés à l'UD de Chambéry le 8 novembre pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Didier Taupelet, en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart et du secrétaire de l'UD73 Pierre Didio, ils ont notamment fait le point sur la situation de la métallurgie et de FO dans le département.

USM du Cher : une motivation de fer

L'assemblée générale de l'USM du Cher s'est déroulée le 25 octobre à Bourges. Réunis autour de leur secrétaire Stéphane Carré et du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella, les métallos FO se sont penchés sur la situation de la métallurgie dans le département et sur les actions de notre organisation.

Le secrétaire de l'USM Stéphane Carré n'a pas caché ses inquiétudes lors de l'assemblée générale du 25 octobre : les écarts de salaire entre PME et grands groupes ne cessent de se creuser et la pression sur les sous-traitants se répercute durement sur les métallos. Le tour de table n'a fait que confirmer ce constat et même si l'activité et les recrutements sont en hausse, en particulier dans l'aéronautique, la situation reste tendue. Heureusement, l'USM bataille féroce sur les minima garantis et obtient de bons résultats. De plus, en poursuivant le développement de notre organisation par la création de nouveaux syndicats, elle permet à FO de peser davantage et de mieux défendre les salariés.

Dans son intervention, Gérard Ciannarella est revenu sur le rôle des USM et leur fonctionnement, insistant notamment sur leurs missions de développement syndical et de soutien aux syndicats FO du département. A cet égard, il a souligné l'importance de recourir à la formation fédérale pour un militantisme plus efficace. Après un point sur le dossier de la représentativité, il s'est arrêté sur l'actualité nationale de notre organisation, avec les ordonnances réformant le code du Travail, mais surtout avec la refonte en cours du dispositif convention-



nel de la métallurgie. Rappelant autant la méthode que les objectifs de FO dans cette négociation, il a martelé l'attachement de notre organisation aux conventions collectives territoriales et a assuré les métallos de la détermination de la Fédération à les défendre. Enfin, après de riches échanges avec les participants, Stéphane Carré et Gérard Ciannarella ont souhaité une bonne retraite à Thierry Bouchenez, militant FO chez Mécachrome Aubigny qui a activement œuvré à faire grandir le syndicat FO dans cette entreprise.

Rétrospective 2017 : les fruits

Alors que la reprise commence à se faire sentir, les métallos sont toujours trop nombreux à attendre d'en bénéficier. PSE trop nombreux, investissements trop faibles, effectifs en baisse... Notre organisation aura eu fort à faire pour défendre l'industrie et les salariés et si la priorité a toujours été donnée à la négociation, il aura parfois fallu aller à l'épreuve de force pour se faire entendre. La voix du réformisme, FO Métaux n'aura pas manqué d'occasions de la faire entendre, entre les différents scrutins politiques nationaux qui ont notamment vu la publication du livre blanc « Pour la défense de l'industrie sur notre territoire - Acte IV » et les controverses qui ont entouré la réforme du code du Travail et au cours desquelles les métallos FO ont offert un soutien appuyé à notre Confédération et à son secrétaire général. Pour continuer de peser toujours plus sur le terrain et dans les négociations, FO Métaux aura également consacré beaucoup de temps et de moyens au développement syndical, dont la tournée régionale des USM aura été emblématique. Au vu des résultats du 2^{ème} cycle de la représentativité, qui confirment la progression de notre organisation, la pertinence et la nécessité d'amplifier ces efforts sont unanimement partagés au sein de FO Métaux et de nombreuses initiatives en ce sens devraient émailler l'année 2018.

Janvier

- Réunion régionale des USM des Hauts-de-France, première d'une série qui verra l'équipe fédérale quadriller tout l'Hexagone.



et aussi :

- Itron : les métallos FO se battent contre la fermeture du site d'Haguenau
- Renault : FO signe l'accord de performance après de longues négociations
- 1^{ère} coordination des équipementiers aéronautiques

Février

- Etiam : FO se mobilise pour sauver l'entreprise
- Les métallos FO de Freudenberg FJE et de Benteler en grève pour les salaires
- BGI : FO fait plier la direction sur les conditions de travail

Mars

- FO publie son livre blanc « Pour la défense de l'industrie sur notre territoire - Acte IV » à l'occasion de l'élection présidentielle.



Et aussi :

- PSA Poissy : FO continue sa progression avec 44 % aux élections professionnelles
- Forte affluence lors de l'assemblée générale de Stélia Méaulte, en présence de Frédéric Homez

Avril

- Assemblée générale Airbus Group à La Baule du 12 au 14 avril.



Et aussi :

- La publication des chiffres de la représentativité pour le 2^{ème} cycle (2013-2016) confirme la progression de notre organisation
- Les réunions régionales d'USM se poursuivent, passant par l'Occitanie, le Grand Est et le Centre-Val-de-Loire

Mai

- Les GM&S dans la tourmente ; un dossier qui s'étalera sur toute l'année.



Et aussi :

- FO Métaux planche sur la digitalisation avec IG Metall

du développement

Juin

- Les métallos FO des services de l'automobile se retrouvent au Bourget le 14 juin pour une coordination nationale en présence de Jean-Claude Mailly et Frédéric Homez.



Et aussi :

- La Région Parisienne tient son congrès. Cédric Zielinski succède à Denis Bieber au poste de secrétaire général



- Fréquence Auto, la radio FO de l'auto, fait sa première émission

Eté

- Grâce à l'action de FO, TIM échappe à la liquidation
- FO crée une section syndicale à Issoire et complète son maillage chez Aubert&Duval
- Jean-Claude Mailly rencontre les métallos FO de Toyota Onnaing et de Faurecia Caligny

Septembre

- Notre Fédération tient bon sur la future loi Travail, fidèle à notre Confédération.
- L'USM du Bas-Rhin change de tête

Octobre

- La coordination Safran se tient à Dorlisheim les 5 et 6 octobre.



Et aussi :

- Inquiétudes pour l'avenir chez Vehixel
- FO Métaux rencontre ses homologues italiens sur le dossier STX

Novembre

- Beau succès de la journée des USM, DSC, DS nationaux et coordinateurs le 22 novembre avec la participation de la CA Fédérale.



Et aussi :

- Les métallos d'Invicta en grève sur les salaires
- Airbus Saint-Nazaire se mobilise sur le stress au travail

Décembre

- Les métallos FO d'Alstom manifestent devant Bercy, inquiets pour l'avenir du groupe
- FO participe à la journée nationale Travail&Handicap de notre Confédération

Avis : l'efficacité en marche

En doublant le score de FO lors des élections professionnelles de 2017, les équipes syndicales d'Avis emmenées par leur infatigable délégué syndical central Jean-Claude Ibranosyan ont montré qu'avec de la détermination et une méthode adaptée, notre organisation pouvait s'imposer dans les configurations les plus compliquées.

La marche vers la représentativité peut parfois être un long chemin et le parcourir jusqu'au bout est avant tout question de motivation. Lorsqu'il a accepté de reprendre le mandat de RSS chez Avis à quelques mois des élections professionnelles, en 2013, Jean-Claude Ibranosyan savait qu'il lui faudrait être opiniâtre pour relever le défi qu'il s'était lancé avec le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, alors secrétaire fédéral : amener FO au-dessus des 10% chez le loueur automobile. Notre organisation avait beau ne pas être représentative, elle disposait de sérieux atouts chez Avis. Il ne manquait qu'une personne pour catalyser les énergies, et Jean-Claude Ibranosyan y est parvenu, animé par la volonté d'apporter des réponses aux salariés.

Malgré de faibles moyens, il a su mobiliser les métallos FO, surmonter les obstacles et présenter des listes aux élections de 2013. Une première réussite pour le RSS puisque notre organisation conquiert alors sa représentativité en s'établissant tout juste au-dessus des 10%. Mission accomplie, certes, mais Jean-Claude Ibranosyan, qui devient alors délégué syndical central, ne veut pas en rester là et redouble d'efforts pour amplifier le développement syndical de FO chez Avis. La Fédération le suit et l'appuie, confiante et optimiste. Et là encore, les résultats sont là : FO double son score chez Avis aux élections professionnelles de 2017 en s'établissant à 19% ! « Ce n'est pas de la chance, se félicite Jean-Yves Sabot, mais le fruit de la détermination et de l'efficacité de Jean-Claude Ibranosyan dans un



Nourredine Zerassi, d'Avis Lyon Perrache, Hamed Benezzaoui, de Lyon Part Dieu, et Jean-Claude Ibranosyan, une petite partie des forces FO chez Avis.

patient travail du quotidien, modeste et réaliste, au service des salariés et de notre organisation. » Car pour faire grandir FO dans cette entreprise éclatée en de multiples entités sur tout le territoire, le DSC n'aura pas compté les heures et les kilomètres, visant notamment les grands sites où FO n'a pas de représentants, comme Orly ou Roissy, qui seront autant de bases-arrières pour rayonner sur les sites plus petits. « Nous avons su porter la voix de tous les salariés et faire remonter leurs revendications, résume Jean-Claude Ibranosyan. Mais nous avons aussi su montrer à la direction que nous sommes une organisation libre et indépendante, solide et sérieuse, qui n'a pas d'autre boussole que l'intérêt des salariés. » Les métallos FO ont amené une nouvelle vision et notent un réel engouement de la part des maîtrises et cadres, qui voient à travers FO un acteur majeur au fait de leurs préoccupations et un partenaire pour l'avenir. Avec ses équipes, Jean-Claude Ibranosyan regarde déjà les prochaines élections professionnelles et compte bien poursuivre la progression entamée dans tous les collèges. « Ma mission n'est pas terminée, conclut le DSC. La flamme est allumée et il faut maintenant la transmettre à tous les salariés d'Avis. »

Arrêtons de pénaliser les retraités !

Le 28 septembre, la commission des retraités du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne a participé à la manifestation appelée par l'UCR-FO et la plupart des organisations de retraités. Cette manifestation avait pour objet la protestation contre des mesures pénalisant le pouvoir d'achat des retraités : la hausse de la CSG et la prévision d'une année blanche en 2018 pour le régime général.

La commission marque son désaccord quant au projet de faire effectuer le recouvrement des cotisations AGIRC-ARRCO par les URSSAF, elle réaffirme son attachement au dispositif de retraites par répartition reposant sur deux piliers : le régime général de la CNAV et les retraites complémentaires. La commission rappelle que les retraites complémentaires sont d'origine conventionnelle et sont gérées paritairemment.

La commission rappelle que la compensation issue de la loi du 24 décembre 1974 a

conduit à ce que les régimes de base des salariés ont largement financé les régimes de non-salariés ; sur ce sujet, la confédération FO a maintes fois déclaré : « S'il est évident que des régimes de non-salariés démographiquement en danger ne peuvent être abandonnés à leur sort, c'est à la solidarité nationale de prendre en charge, et non aux régimes de salariés (CNAMTS ou encore CNRACL) de le faire ».

Commission des retraités du syndicat FO des métallurgistes de la région Parisienne

Les statuts du syndicat

Ils sont IN-DIS-PENS-SABLES à l'existence même du syndicat et à la légalité de toutes ses actions ultérieures : j'ai nommé ...les statuts ! Soyons donc vigilants quant au respect des dispositions légales qui encadrent leur rédaction, leur dépôt et leur modification.

Un syndicat est-il obligé de déposer ses statuts en mairie ?

Oui. Les statuts d'un syndicat professionnel, ainsi que les noms de ceux qui sont chargés de son administration (soit, la plupart du temps, le bureau), doivent être écrits et déposés à la mairie de la localité où le syndicat est établi, c'est-à-dire à la mairie où il a son siège (C. trav., L. 2131-3 et R. 2131-1).

La constitution d'un syndicat est-elle l'unique manière de s'organiser syndicalement dans une entreprise ?

Non, il est également possible, sous certaines conditions, de se constituer sous la forme, non pas d'un syndicat, mais d'une section syndicale, rattachée à un syndicat. La section syndicale est en effet une émanation d'un syndicat local (USM, Métaux, Union départementale ou Localité), voire de la Fédération compétente.

La section syndicale n'a pas de statut. Il est simplement conseillé d'avertir la Direction de sa constitution par lettre RAR. Ses actions principales (ouvrir un compte en banque, désigner un délégué syndical ou un représentant de section syndical, déposer des listes de candidats, agir en justice...) sont alors effectuées par le syndicat de rattachement.

Cette forme d'organisation est privilégiée dans les premières années d'existence d'une section syndicale, car les démarches administratives sont moins lourdes pour commencer (pas d'obligation de déposer des statuts, pas de compte bancaire ni d'obligation de transparence comptable...).

Conseil FO : lors de la création d'une implantation, prenez contact avec FO, soit en vous rapprochant de la structure locale de votre lieu de travail, soit en contactant la Fédération (contact@fo-metaux.fr), afin d'avoir des conseils sur la structure à privilégier.

Quelles sont les formalités exactes du dépôt des statuts ?

Elles peuvent différer d'une mairie à l'autre. Il convient donc de vous renseigner sur les modalités de dépôt propres à la mairie du siège de votre syndicat.

En général, il faudra envoyer à la mairie, les statuts et la liste des membres du bureau, en indiquant pour chaque membre, nom, prénom, adresse, date de naissance et fonction au bureau. Chaque page transmise à la mairie doit être paraphée (apposition des initiales en bas de page) par les deux membres du bureau qui signent le courrier de dépôt. Ce courrier de dépôt doit être transmis dans sa version originale (pas de photocopie). Toutes ces informations doivent être envoyées en triple exemplaires au moins, voire plus (5 pour Paris).

Conseil FO : N'oubliez pas de récupérer le récépissé du dépôt de vos statuts, de le scanner et d'en garder une copie. Envoyez également une copie de ce récépissé à la Fédération, à votre USM, à votre UD ainsi qu'à la Confédération.

Quel doit être le contenu des statuts ?

Le contenu des statuts est libre, sous réserve des indications relatives aux compétences de la Confédération et de la Fédération, lesquelles sont propres à l'organisation confédérale de Force ouvrière. La Fédération met à la disposition des équipes syndicales des statuts types pour faciliter la formalité du dépôt des statuts.

Les statuts contiennent habituellement des clauses relatives à :

- l'objet du syndicat,
- son siège,
- sa compétence professionnelle et territoriale,
- son organisation interne,
- ses règles de fonctionnement interne et notamment celles relatives à la modification de ses statuts et aux conditions de sa dissolution.

Conseil FO : Attention à la rédaction de la clause relative au champ territorial et professionnel de

vos statuts car elle est déterminante de votre droit à être représentés dans une entreprise ou un établissement donné.

Que dois-je faire en cas de modification des statuts ?

Toute modification des statuts ou de la composition du bureau doit faire l'objet d'un nouveau dépôt en mairie. N'oubliez pas d'indiquer le numéro d'enregistrement qui vous a été transmis lors du dépôt initial.

Que se passe-t-il si un syndicat n'a pas de statut ?

Il n'a pas d'existence légale, c'est-à-dire qu'il ne jouit pas de la personnalité civile. Il ne peut donc pas exercer les droits attribués aux syndicats par le Code du travail, tels qu'agir en justice (Soc., 7 mai 1987, n°86-60366), notamment pour dénoncer une entrave à son fonctionnement (Soc., 28 juin 1988, n°86-92752), désigner un délégué syndical (Soc., 7 mai 1987 précitée), déposer des listes de candidats au premier tour d'élections professionnelles (Soc., 13 févr. 2013, n°11-610224), ou encore participer à la négociation du protocole d'accord préélectoral.

Que se passe-t-il si les statuts d'un syndicat ne sont pas à jour ?

Lorsqu'un syndicat a bien déposé ses statuts lors de sa constitution, mais que par la suite, il n'a pas déposé de la même manière, les modifications ultérieures des statuts ou de la composition du bureau, **cet oubli n'affecte pas ses conditions d'existence.** Il peut malgré tout agir valablement en justice par exemple. (Soc. 5 févr. 2014, n°12-26.167).

Conseil FO : En dépit de cette jurisprudence, nous conseillons à nos syndicats de réécrire chaque année leur bureau et de déposer en mairie le procès verbal de la réunion correspondante de l'assemblée générale. Cela garantit la légitimité démocratique du bureau ainsi que la sécurité juridique des différents actes du syndicat. **En outre, il est impératif, de respecter, les clauses fondamentales stipulées dans les statuts (ex : tenue des AG ou congrès). A défaut, l'existence légale du syndicat peut être remise en cause.**

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 569

4	1	5	2	3	8	6	9	7
2	9	7	6	1	5	8	3	4
6	8	3	9	4	7	2	1	5
8	3	6	5	7	9	1	4	2
7	4	1	3	8	2	9	5	6
9	5	2	1	6	4	7	8	3
5	7	4	8	9	6	3	2	1
1	6	8	4	2	3	5	7	9
3	2	9	7	5	1	4	6	8

Sudoku

3		5	9			2		
	9				7			
		2	5					1
6			1	5				
	8			6			5	
				2	8			9
1					2	7		
			4				1	
		4			3	9		2

Le mot du mois : Convention, conventionnel

Plus aucun adhérent n'ignore l'importance qu'a prise pour notre Fédération la refonte du *dispositif conventionnel*, cette vaste négociation visant à réécrire les accords de branche qui doivent l'être, pour les faire évoluer ou simplement les clarifier. Le mot *convention* est de toute façon familier à chacun, ne serait-ce qu'à travers les fameuses *conventions collectives*. Issu du latin *conventio*, il est entré dans la langue française avant 1350 (en 1268 selon certains auteurs) avec le sens de « pacte ». Sens qu'il a conservé, puisqu'il s'agit toujours d'un accord, un compromis, une entente, voire un traité international, comme la Convention de Genève sur les réfugiés (28 juillet 1951).

Une assemblée dont les membres *conviennent* de se réunir sur un objet précis, par exemple rédiger une nouvelle constitution, peut prendre elle aussi le nom de *convention* (même si l'accord initial sur le but dégénère en bagarre dès qu'il s'agit d'en arrêter les moyens), et l'on sait que tel fut le nom donné à la chambre qui exerça tous les pouvoirs en France de 1792 à 1795. Ses membres se donnaient le nom de *conventionnels* (jusqu'au moment, dans pas mal de cas, d'être guillotinés).

Il s'en faut cependant de beaucoup que les conventions soient toujours aussi écrites et signées qu'entre partenaires sociaux, politiques ou diplomates. Certaines règles, plus ou moins formelles, s'imposent sans qu'il soit besoin de connaître leur origine ; ainsi des conventions, tacitement admises, du théâtre ou de l'opéra. De même, beaucoup de comportements sont *admis par convention*, et l'on retrouve à leur propos l'adjectif *conventionnel*. Du coup, l'on peut y voir un manque de sincérité, de chaleur : ce sont des attitudes *convenues*, et d'abord *convenables*, fruits d'une éducation qui nous a appris (du moins en général) à *respecter les convenances*.

C'est donc au risque de tomber sous le coup d'un tel soupçon, mais il serait injuste, que l'auteur de cette chronique souhaite à tous les lecteurs de FO Métaux une excellente année.

Mots croisés n° 570

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C			■				■			
D					■					
E			■		■					
F					■					
G			■							
H				■				■		
I										
J										

Solution du n° 569

S	P	E	C	T	A	T	E	U	R
E	R	A	D	I	Q	U	E	R	A
Q	U	I	N	Q	U	A	B	B	
U	D		U	I	L	A	A		
E	H		R	E	L	I	E	N	T
S	O	I	E	R	I	E	I	T	
T	M		V	A	N	O	S	E	
R	A	M	E		C	R	T	U	
E	L	E	C	T	R	O	D	E	S
R	E	G	U	L	A	R	I	S	E

Horizontalement

A. Il est sur le flanc. B. Bulle après un travail de Romain. C. Son captif. Béarnaise. Patronat de la chimie. D. Agir au pif. Se claque au Mexique. E. Métal. Conquête de Zeus. En usine. F. On n'en sort pas. Dynastie bulgare. G. Mission d'intérim. Quand on a fait du plat. H. Île de Polynésie. Tintin en Amérique. Club milanais. I. Qui fait un tas de foin. J. Accueillante pour ses voisins dans un grand ensemble.

Verticalement

1. Vache de trait. 2. Quand on fait des vagues. 3. En cadence. Voiture à cheval. 4. Modèle à imiter, sauf s'il est sale ou pauvre. Huile d'outre-Manche. 5. Parasite qui passe ses journées au lit. Pagode japonaise. 6. Avec elle, on est fixé. Peu de chose, et tout en désordre. 7. Négation. Fut sans doute cuisiné avant de se mettre à table. 8. Une solution qui coule de source. D'une berge à l'autre. 9. Recevant le haut débit. 10. A cessé de s'alimenter.



AVU1306-0167

Malakoff Médéric lance la nouvelle démarche responsable Entreprise territoire de santé qui intègre des services innovants aux garanties d'assurance.

Orientation dans l'offre de soin, prévention, dépistage, coaching... améliorent le bien-être des salariés et contribuent à la performance des entreprises.

Pour en savoir plus :

entreprise-territoire-de-sante.malakoffmederic.com

Votre contact : **contact-branches@malakoffmederic.com**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60*

C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES
D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT
DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Jean-Paul Lefebvre**
06 08 74 84 75 • jeanpaul.lefebvre@humanis.com

humanis.com